

Réforme de la catégorie B en administration centrale 1^{er} groupe de travail

La DPAEP a convié les organisations syndicales à un groupe de travail le 25 janvier 2010. En préambule le SDRH Vincent SOETEMONT, a affirmé avoir un mandat du Secrétariat Général, pour une mise en application de cette réforme, en administration centrale, courant 2010.

En réponse aux questions de la CFDT, il a déclaré :

- Opter pour une intégration directe des contrôleurs dans le corps actuels des secrétaires administratifs. Ensuite l'ensemble des agents serait reclassé dans le nouvel espace indiciaire de la catégorie B.
La CFDT est d'accord sur ce principe.
- Programmer la tenue des CAP de promotion 2010 avant la fin du premier semestre.
- Maintenir les concours et examens professionnels 2010 dans les conditions actuels
- Faire en sorte que tout ce qui peut être favorable au reclassement des agents « soit engrangé » avant l'adhésion à la réforme.
La CFDT a pris note de ces engagements et sera particulièrement vigilante à ce qu'ils soient respectés..

Le prochain groupe de travail est programmé le 19 février 2010